



BTSA

Aménagements Paysagers

Niveau III par apprentissage

Objectifs - Métiers

Acquérir les compétences et un diplôme (niveau III) en aménagements paysagers afin d'accéder à un poste à responsabilités.

- Acquérir une compétence technique supérieure dans le domaine du paysage.
- Devenir rapidement opérationnel en entreprise.
- Le technicien peut exercer les métiers suivants : paysagiste, salarié à poste à responsabilité, chef d'entreprise.
- Poursuite éventuelle des études en spécialisation post BTS et en licence professionnelle

Conditions et procédure d'admission

- Etre titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel.
- S'engager à signer un contrat d'apprentissage de 2 ans avec une entreprise correspondant à la formation du BTSA.
- Satisfaire à l'entretien de motivation.

Renseignements pratiques

- Restauration collective
- Possibilité d'hébergement au CFA
- Bus, gare SNCF

Organisation de la formation

Elle se déroule pendant 2 ans à raison de 1450 heures de formation au total.
La formation se déroule en alternance de septembre à juin.

Moyens pédagogiques

- Centre de ressources (CDR) - Centre de documentation et d'information (CDI)
- Salle informatique - Outils multimédia - Internet
- Exploitation, serres pédagogiques, atelier, arboretum

Statut des apprenants – Rémunération

- Statut : Apprenti
- L'apprenti est rémunéré à un pourcentage du SMIC en vigueur selon son âge .

Contenu de la formation

Enseignement général

- M11 Accompagnement au projet personnel et professionnel
- M21 Organisation économique, sociale, judiciaire
- M22 Techniques d'expression, de communication et de documentation
- M23 Langue vivante
- M31 Education physique et sportive
- M41 Traitement de données
- M42 Technologies de l'information et du multimédia

Enseignement Professionnel

- M51 Contextes et déterminants des Aménagements Paysagers
 - M52 Connaissances des végétaux et gestion des espaces paysagers-choix des végétaux
 - M53 Techniques d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager
 - M54 Gestion technico-économique du chantier
 - M55 Participation à l'élaboration d'une proposition d'AP
- MIL
- Pluridisciplinarité :
- Choix des matériels
- Paysage
- Choix d'une palette végétale